

Monsieur OUALAOUCH Marouan
Clos de l'Equerre 8/0008
1070 Anderlecht

Anderlecht, le 11-08-25

VOTRE CORRESPONDANT.E :

W. GILLIJNS
Chef de Division
☎ 02/558.53.21

OBJET :

Réponse à votre question adressée au Collège des Bourgmestre et Echevins concernant les dépôts clandestins de déchets de la rue des Mégissiers.

Monsieur le Conseiller communal,

En réponse à votre question relative aux dépôts clandestins de déchets de la rue des Mégissiers, nous avons le plaisir de vous informer des renseignements suivants.

La rue des Mégissiers fait partie du Secteur LISA Cureghem, et plus particulièrement dans le périmètre de « Cureghem 1 » pour ce qui est de l'entretien des voiries et espaces publics.

Les données de passage de balayage pour le mois de mai 2025 sont les suivantes :

- Présence de balayage : 06-08-13-15-16-20-21-22-23-26-27-28
- Absence de balayage : 05-07-09-12-14-19
- Jours fériés : 01-02-29-30
- Douze passages sont répertoriés pour ce mois de mai 2025

Les données de passage de balayage pour le mois de juin 2026 sont les suivantes :

- Présence de balayage : 02-03-05-11-16-17-18-19-20-23-24-25-26-27-30
- Absence de balayage : 04-06-10-12-13
- Jours fériés : 09
- Quinze passages sont répertoriés pour ce mois de juin 2025

Les mois de mai et juin connaissent plusieurs jours de congés légaux conjugués à des jours de congés communaux, ce qui implique de plus longs week-ends sans prestation de balayage (4). Ceci réduisant les jours ouvrables opérationnels sur voiries et prolongeant les jours sans opération des équipes du Service. Une hausse du nombre de passages par le Service Entretien n'est pas à l'étude.

Au niveau de la collecte des corbeilles publiques situées dans le périmètre (place Lemmens, rue Abbé Cuylits et rue Odon), on peut recenser une récurrence de passage plus élevée avec 19 passages en avril, 18 passages en mai et 17 passages en juin, et ce en tenant toujours compte des longs week-ends. Une hausse du nombre de passages par le Service Entretien n'est pas à l'étude.

Un site Mini-Recypark est présent, depuis le mercredi 09/07/2025 (12h30 – 19h00) à quelques encablures de la rue des Mégissiers : rue Odon 24-28. Il sera présent tous les 2e mercredis de chaque mois.

Au niveau de la verbalisation, des enquêtes liées aux dépôts clandestins sont effectuées par la Cellule Verbalisation et les Référénts de Propreté. Une collaboration entre Services communaux est largement recommandée pour le Secteur LISA Cureghem, notamment dans le périmètre entre le boulevard Poincaré et l'avenue Clemenceau.

Ainsi, les Services Urbanisme (ICU), Permis Environnement et Economie peuvent, par leurs propres actions de contrôle et de vérification des normes appliquées, participer grandement à l'amélioration du bâti et des commerces. Les Gardiens de la Paix et du Service Prévention et l'Antenne de Quartier Cureghem peuvent, également, informer et sensibiliser les habitants et citoyens aux bonnes pratiques de propreté.

Dans cet objectif, une opération « Quartier Net » impliquant plusieurs Services communaux a eu lieu dans le Secteur Cureghem Lemmens du mardi 10 au vendredi 13 juin 2025 sous la supervision de M. Simon Dutron. Les Services Entretien, Travaux Publics, Permis Environnement, Economie, Forces de Police, Prévention, Hygiène y ont activement participé.

Au niveau de la taxation des comportements répréhensibles dans la rue des Mégissiers engendrant des frais de nettoyage dans le chef des services communaux, 44 taxes pour des dépôts de déchets ménagers en dehors des heures autorisées et 19 taxes pour des dépôts illicites de déchets ont été établies de 2014 à ce jour.

Il n'y a pas de constatation d'infraction sur base de caméras de surveillance dans la rue des Mégissiers.

Le placement d'une caméra a été envisagé dans la rue des Mégissiers par le Responsable des caméras. Une fausse caméra de type « leurre » a été placée dans un premier temps au début de l'année 2024 et il s'est avéré qu'elle a été vandalisée moins de 24 heures après son placement.

Au niveau de l'entretien des arbres, deux essences d'arbres ont été plantées dans la rue des Mégissiers. Les charmes situés du côté de la place Lemmens n'ont en effet jamais été taillés et touchent les façades. Il serait donc envisageable de les réduire afin d'améliorer la visibilité. Le reste de la rue consiste en de robiniers qui ont été taillés en hiver 2023. Cela fera trois ans en hiver 2026, ce qui permettrait d'envisager de les remettre en têtes de chat. Une taille en têtes de chat s'effectue tous les trois ans, afin de laisser à l'arbre le temps nécessaire pour se remettre de l'intervention radicale. Au niveau du planning, cette intervention pourrait ainsi être prévue entre janvier - février 2026.

Il est par ailleurs à noter que la rue des Mégissiers se prolonge avec la rue de Gosselies, qui se situe sur le territoire communal de Molenbeek-Saint-Jean.

Espérant ainsi avoir répondu à vos questions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre parfaite considération.

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,

M. VERMEULEN.

Par délégation:
L'Echevin de l'Entretien de l'Espace public,

A. VANDYCK.

De : OUALAOUCH Marouan

Envoyé : jeudi 29 mai 2025 17:18

À : Secrétaire communal - Gemeentesecretaris (AC-Anderlecht)

Objet : QUESTION ECRITE : Dépôts clandestins

Madame, Monsieur,

Par le biais de ce courriel, j'aimerais attirer votre attention quant à la situation déplorable qui est constatée par bon nombre de citoyens au niveau de la rue des mégissiers.

Depuis déjà plusieurs mois, la rue des mégissiers est le théâtre d'incivilité à répétition avec une malpropreté qui s'accumule mais surtout des dépôts clandestins qui vont et viennent à longueur de journée. Malgré le ramassage des services de Bruxelles propreté qui a été opéré, ces dépôts clandestins finissent toujours par revenir et les riverains n'en peuvent plus de vivre dans ces conditions.

La goutte d'eau qui a fait déborder le vase s'est déroulée il y a quelques semaines avec à nouveau un dépôt clandestin qui a été déposé au même endroit qu'habituellement, au pied d'un arbre et auquel certaines personnes ont mis feu dans la soirée. Cette incident dramatique a effrayé tout un quartier qui exprime à présent un véritable ras-le-bol. Vous trouverez ci-joint certaines photos de ces dépôts clandestins qui m'ont été communiqué dont celui qui a pris feu.

Cet évènement a dû mobiliser un nombre conséquent de nos services de secours pour stopper la progression des flammes et rétablir la tranquillité dans la zone, agir aujourd'hui pourrait donc éviter à l'avenir de mobiliser autant de nos services de secours.

Dans le même ordre d'idée, il m'a été rapporté que le passage des agents communaux en charge de la propreté n'est pas suffisant, rappelons que l'endroit est fortement densifié en terme de population et de facto nécessite une attention supplémentaire, encore plus avec les éléments évoqués précédemment attenant aux dépôts clandestins. Point supplémentaire à vous transmettre, il semblerait que les grands arbres feuillus n'ont pas été taillés depuis un bon moment ce qui mène à ce que les riverains se retrouvent sans beaucoup de luminosité naturelle du au fait que les branches arrivent parfois jusqu'aux fenêtres des habitations.

Vous ayant expliqué cela, je me permets de vous transmettre les questions suivantes :

- Quels dispositifs vont-ils être mis en place au niveau de la rue des mégissiers pour stopper ce va et vient incessant des dépôts clandestins ? Une enquête est-elle en cours pour retrouver les personnes responsables ?
- Un nombre de passage supplémentaire des agents communaux en charge de la propreté peut-il être revu à la hausse, pourriez vous dans le même temps me préciser quel est le nombre de passage actuel par semaine dans cette zone ?

- La planification dans l'agenda des jardiniers communaux d'un passage au niveau de la rue des mégissiers et alentours est elle envisagé incessamment sous peu ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Bien à vous

Maroua OUALAOUCH
Conseiller Communal

Marouan OUALAOUCH